



Par SDÉ et courriel

Le 4 avril 2024

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Objet : Demande d'approbation des modifications à la méthode de cheminement des coûts pour l'établissement des charges d'exploitation
Votre dossier : R-4235-2023
Notre dossier : LTG07403

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution d'électricité confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément aux décisions D-2024-024 et D-2024-024R rendues par la Régie de l'énergie les 12 et 18 mars 2024.

Intervenants	Frais octroyés incluant les taxes
AHQ-ARQ	61 116,80 \$
AQCIE-CIFQ	70 000,00 \$
FCEI	57 161,60 \$

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL
JC/jl

c.c. : Intervenants